



BULLETIN D'INSCRIPTION- CONTRAT D'INSCRIPTION

(à retourner à ACTE FORMATION)

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Département :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Je m'inscris à la formation suivante :

- Hypnose STARTER - 1900€ (11jours) Hypnose BOOST - 2600€ (18 jours)
- Hypnose EXPERT - 3900€ (28 jours) Spécificités H&TMO - 2050 € (8 jours)
- Hypno-massage TOUCH - 1080 € (6 jours) Hypno-massage EXPERT - 1920 € (12 jours)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi et je souhaite bénéficier de la remise de 15 %
(sauf Libération quantique)
- Libération quantique - 450 € (3 jours) Libération quantique si financement - 600 € (3 jours)

Dates et lieu des cours :

Règlement : Je verse un acompte de 20 % soit :€, (encaissement 10 jours après réception)

A le..... signature :

Le stagiaire signataire prend connaissance de l'ensemble de ce que suit

- L'objet de la présente formation professionnelle ne présente pas de lien avec une démarche médicale visant notamment à établir un diagnostic ou à traiter une maladie. Cette formation ne saurait être appréhendée comme une alternative à une quelconque thérapie qui ressortit à la compétence d'une profession réglementée.

- L'organisme de formation se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'inscription pour des motifs tenant à la sécurité des personnes, à l'éthique professionnelle, aux capacités d'accueil ou à tout autre motif non discriminatoire lié au bon déroulement des phases de formation professionnelle. Toute personne présentant une fragilité ou un trouble notamment de nature psychiatrique ou psychologique ne peut participer à la formation et est invitée à se rapprocher d'un professionnel compétent en la matière. En cas de doute, le stagiaire doit prévenir l'organisme de formation au moment de l'inscription. En tout état de cause, le stagiaire est tenu d'en informer sans délais l'organisme ACTE FORMATION qui ne saurait être tenu responsable d'un trouble découlant d'une fragilité psychologique exprimée ou révélée au cours ou postérieurement à la formation.

- Dans le respect des législations et réglementations notamment professionnelles et éthiques, les formateurs qui interviennent au cours de la formation bénéficient d'une liberté d'action et d'une indépendance technique dans leur exercice professionnel.

- Le stagiaire peut être exclu de toute ou partie de la formation organisée par ACTE FORMATION sans aucun droit au remboursement dès lors que les formateurs constatent que le comportement dudit stagiaire est de nature à perturber gravement la formation dans des conditions qui rendent impossible le maintien de sa présence lors des séances de formation et notamment lorsque son comportement traduit une fragilité incompatible avec la poursuite du suivi de la formation, met en danger la santé du stagiaire, d'un autre participant ou d'un formateur, ou encore est constitutif d'un trouble grave à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

- Le passage d'un niveau de formation au suivant est validé en fonction des acquis de chaque stagiaire. Les validations de Starter, Boost, Expert et H&TMO ont une autorité et une valeur de reconnaissance interne à l'organisme de formation professionnelle et ne seront délivrées que sur démonstration des compétences théoriques et techniques du stagiaire.

- Il est précisé que ces diplômes et titres n'ont pas valeur de diplôme reconnu par l'Etat et ne permettent pas, par eux-mêmes, de revendiquer la qualité de psychothérapeute ou de psychologue.

- Conformément à la loi informatique et libertés et en application du RGPD, le stagiaire signataire dispose d'un droit d'accès de modification, de consultation et de suppression de ses données personnelles et sensibles détenues par ACTE FORMATION.

ACTE FORMATION

23 avenue de Marhum - 64100 BAYONNE

06.31.57.89.94 - actehypnose@gmail.com - www.acteformation.fr

Siret : 89755794800014 - APE 8559A - Numéro Activité 75640496264

